

Mairie d'Anvin
258 rue d'Hesdin 62134 ANVIN
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 NOVEMBRE 2017

Réunion du 27 novembre 2017 à 20 heures en suite des convocations en date du 16 novembre. Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mrs REIGNOUX et MERLIN, excusés et de Mr OBOEUF.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU :

Approbation du CM.

DEPUIS LE DERNIER CONSEIL :

Courrier boulistes :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'Amicale des boulistes concernant la salle ELSA. Faut-il faire des travaux ? pour le moment, il vaut mieux attendre.

RPC :

Un conseil d'école a eu lieu le 09 novembre ; l'effectif prévisionnel s'élève à 122 élèves pour la rentrée 2018. Il y a un risque de fermeture de classe à la rentrée prochaine.

Fibre optique :

La convention a été signée pour une mise en service fin 2018. 2 boîtiers seront installés : 1 près de chez Hervé Carpentier, l'autre près de la chapelle rue de Saint-Pol.

WIKISOL :

Mise en place d'un moteur de recherches sur les acteurs de la solidarité dans le Département.

MSAP :

La Maison des Services à la Population a ouvert en novembre au bureau de Poste; 7 prestataires pourront être consultés : MSA, GRDF, CAF, CPAM...L'inauguration officielle aura lieu le 21 décembre à 17h en présence de Mr le Sous-Préfet suivie des discours et du vin d'honneur en Mairie.

S.N.C.F comité de ligne: un point est fait sur l'arrêt du train et la fréquentation des bus. Les travaux sont engagés pour une réouverture de la ligne fin 2020.

SITUATION DU PERSONNEL MUNICIPAL :

Monsieur le Maire fait le point sur les différentes situations. Il précise qu'une note de service a été faite en novembre 2017.

Concernant les illuminations, il n'y aura pas d'achat d'ampoules cette année ; la rue d'Hesdin et la Mairie seront éclairées mais pas d'investissement supplémentaire.

POINT SUR LES TRAVAUX :

- l'appel d'offres pour les travaux Poste-Mairie a été fructueux : 7 lots pour un montant total de 656 900€.

Le permis de construire est déposé. Les travaux sont programmés pour 2018. Un dossier de dérogation concernant les nids d'hirondelles a été envoyé, il y aura très certainement des nids de substitution à installer. Les travaux pourraient prendre du retard selon le cas.

-salle des fêtes : il reste quelques travaux : chauffagiste, placard et étagère micro-ondes. Le problème des coupures de courant est soulevé : Mr Vanneville s'en occupe. Voir également s'il est possible de mettre une étagère face à l'évier.

-petits travaux école : passer un câble pour raccorder l'ordinateur à la grande imprimante.

-cimetière sud : un problème de places se présente ; Mr le Maire précise qu'il y a encore une douzaine de

places au cimetière Nord.

FIN D'ANNEE ET VOEUX :

- Monsieur le Maire propose de distribuer le calendrier 2018 après Noël puisqu'il fait office d'invitation pour les vœux.
- Le 16 décembre aura lieu le spectacle du Comité des Fêtes : goûter et remise de colis aux aînés, fête de Noël des enfants
- Le 23 décembre à 9h aura lieu la distribution du colis aux aînés suivie de la remise des chèques cadeaux au personnel à 11h.
- Vœux du Maire à la population le 07 janvier à 11h.

CALENDRIER :

06 décembre : don du sang

09 et 10 décembre : marché de Noël

16 décembre : arbre de Noël

21 décembre : inauguration MSAP à 17h.

07 janvier : vœux.

QUESTIONS DIVERSES :

- Mr Pellet, Président des Chasseurs se demande pourquoi il n'y a plus de gratuité pour la salle des fêtes...
- Mme Rachelle Gau a sollicité par courrier la possibilité de laisser sa terrasse à l'année...
- Y-a-t-il une animation prévue le 14 juillet ? Mme Gau serait intéressée. Le comité des fêtes ne fait rien. Voir avec la commune (rien pour le moment).
- Problème de lampadaire rue d'Hesdin : voir à signaler pour intervention.
- Peut-on prévoir un ramassage des déchets verts pour 2018 ? A voir !
- Sillons de culture : Mme Gosselin, membre, demande à ce que le Conseil Municipal statue sur la subvention 2018 en sachant qu'il n'y aura peut-être pas de spectacle. Accord du conseil pour la subvention de 120 €.
- Rue de Saint-Pol : une partie de caniveau a été bétonnée empêchant l'écoulement correct des eaux. Mr le Maire a rencontré l'intéressé qui va démonter ce qu'il a fait.

Prochain Conseil Municipal le 29 janvier 2018